

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 juin 2022

<p>Membres en exercice : 34</p> <p>Présents : 15</p> <p>Dont Présents non votants : 0</p> <p>Représentés : 2</p> <p>Votants: 17</p> <p>Pour: 17</p> <p>Contre: 0</p> <p>Abstentions: 0</p>	<p style="text-align: right;">Date de la convocation: 22/06/2022</p> <p><i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i></p> <p>Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Harmonie GONZALEZ</p> <p>Représentés: Marie LORENTE par Francis BOUTES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS</p> <p>Présents non votants :</p> <p>Excusés: Jean-Noël BADENAS, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Philippe VIDAL, Bernard COSTE</p> <p>Absents:</p>
--	---

Objet: Affectation du résultat 2021

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 516 767.82**

Le Président demande d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	430 077.41
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	86 690.41
Résultat cumulé au 31/12/2021	516 767.82
EXCEDENT AU 31/12/2021	516 767.82
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	516 767.82
B. DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Le Président prie l'assemblée de bien vouloir en délibérer et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité approuve l'affectation du résultat 2021 et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 28 juin 2022

Le Président,
Jean ARCAS

